

Activité physique adaptée sur ordonnance : prescription et suivi

Formation en inter



Public

Médecin généraliste



Pré-requis

Aucun



Date

05/06/2023



Lieu

Association le Don Du Souffle
1 esplanade Pr François Barale
25000 Besançon



Durée

7 heures (1 jour)
De 9h00 à 17h00



Tarif

665 € HT/participant



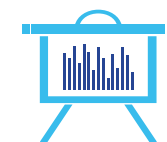
Effectif

6 places minimum
14 places maximum



Objectifs de la formation

L'article L. 1172-1 du code de la santé publique prévoit que, dans le cadre du parcours de soins des patients atteints d'une affection de longue durée, le médecin traitant peut prescrire une activité physique adaptée . Le décret n° 2016-1990 du 30 décembre 2016 précise les conditions dans lesquelles sont dispensées ces activités physiques adaptées et prévoit les modalités d'intervention et de restitution des informations au médecin traitant. L'objectif principal de cette formation est de prescrire une activité physique adaptée à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical du patient



Contenu pédagogique

- Appréhender le contexte général et législatif de la prescription de l'APA
- Adapter la prescription, la prise en charge en APA et son suivi
- Utiliser les dispositifs régionaux et favoriser les échanges pluri professionnels autour de la prescription de l'APA

Pour vous inscrire, cliquez ici

Intervenants :

Dr L. TRUONG - Médecin Généraliste, conseiller
DRJSCS

Mme ML. THIOLET - Chef de projet Réseau
Sport-Santé BFC

Mme O. RITTER - Coordinatrice en Activités
Physiques Adaptées Cap APA Santé

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Ateliers pratiques
- Etude de cas cliniques
- Table ronde

Délai d'accès

Clôture des inscriptions 15 jours avant le début de la formation

Modalités d'évaluation

Evaluation Pré et Post-formation : mesure des acquis en
termes de compétences à l'entrée et à la sortie de la formation
Questionnaire à chaud à la fin de la formation

Validation de la formation

Attestation de fin de formation

Renseignements & accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les apprenants en situation de handicap peuvent
bénéficier d'un entretien auprès du référent handicap :

Ségolène Favre
03 63 08 51 60
sfavre@education-formed.org